ne pourrait que des poursuites soient intentées contre Bourgois pour fausses déclarations.

Le blessé est toujours à l'hôpital. L'extraction de la balle n'a pas encore été faite.

ECHOS DE L'EXPOSITION. — Décorations accordées par le gouvernement turc. — Par Iradé Impérial promulgué au « Journal Officiel ottoman » du 10 juin 1907, Sa Majesté le Sultan de Turquie a nommé Chevaliers de l'Ordre de Midjidié : MM. Eugène Jourdain, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; E. O. Lami, ingénieur, publiciste, directeur de l'Exposition de Tourcoing ; Emile Lecomte, Léon Salembien, Victor Flament, et Maurice Cordier, adjoints au maire de Tourcoing ; Louis Thaune, consul de Belgique, à Tourcoing ; Maxime Sevin, architecte, directeur du service des bâtiments communaux.

Par le même iradé, MM. Ghislain Dramais, secrétaire-général de la Mairie, et Henri Dugardin, publiciste à Tourcoing, ont été gratifiés de la médaille de première classe des Beaux-Arts.

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Pendant le mois de mai, le bureau de l'état civil a enregistrée 133 naissances (122 légitimes et 11 illégitimes); 67 mariages; 110 décès, un divorce, et 4 mort-nés.

Les décès sont attribués aux maladies suivantes :

Fièvre typhoïde, 2; grippe, 4; tuberculose des poumons, 23; tuberculose des méninges, 2; autre tuberculose, 1; cancer et autres tumeurs malignes, 11; méningite simple, 4; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 12; maladies organiques du cœur, 6; bronchite aiguë, 2; bronchite chronique, 3; pneumonie, 2; autres affections de l'appareil respiratoire, 7; affections de l'estomac, 1; diarrhée et entérite, 3; Cirrhose du foie, 1; néphrite et maladie de Bright, 5; septicémie puerpérale, 2; débilité congénitale et vices de conformation, 6; morts violentes (suicide excepté), 4; autres maladies, 5; maladie mal définie, 1.

Par âge, les décès peuvent être répartis ainsi : 14 au-dessous de un an; 19 de un à 19 ans; 17 de 20 à 39 ans; 24 de 40 à 59 ans; 36 au-dessus de 60 ans. Total égal, 110 décès.

LE DIRECTEUR DES POMPES FUNÈBRES RETIRÉ DE SES FONCTIONS. — M. Albert Petit, directeur du service de régie des Pompes funèbres à Tourcoing, vient d'être informé par une lettre de l'administration générale dont il dépend que ses fonctions lui étaient retirées et qu'il avait à regagner Paris dans quelques jours. M. Petit était à Tourcoing depuis le 9 juin 1900. Il est remplacé par M. Bauduin.

La politique ne serait pas étrangère à ce changement.

L'ACCIDENT DE LA RUE ROUGET-DE-L'ISLE. — A la suite de l'accident de bicyclette qui se produisit lundi soir, à l'angle des rues de Gand et Rouget-de-l'Isle, et dont la victime, M. Charles Debuyse, tisserand, rue du Soupir, eut deux doigts fracturés, M. Niéderst, commissaire de police, a dressé procès-verbal à deux cyclistes, MM. Antoine Forestier, 32 ans, chemisier, rue du Vieil-Abreuvoir, 9, à Roubaix, et Emile Rieth, 21 ans, chemisier, à Roubaix, rue Sébastopol, 93, qui circulaient sur des bicyclettes dépourvues de plaque d'identité.

A propos de cet accident, M. Forestier nous déclare qu'il a relevé le blessé, qui s'était imprudemment jeté sur sa machine et l'a conduit au poste pour l'y faire soigner. En outre, l'ouvrier tisserand a été indemnisé.

ARTÈRE COUPÉE. — Un ouvrier maréchal de chez M. Phlippe, rue des Ursulines, M. Jules Seynave, rue Arago, a eu l'artère radiale gauche coupée par un éclat du tranchet servant à couper le fer. Une hémorragie abondante se déclara, aussitôt. M. le docteur Bonte, mandé, arriva bientôt et ordonna le transfert du blessé à l'hôpital où il a été admis. Un repos de quinze jours lui a été prescrit.

RENVERSÉE PAR UNE BICYCLETTE. — Un grave accident de bicyclette s'est produit dans la soirée de mardi à l'extrémité de la rue Achille Testelin, près de la frontière.

Une sexagénaire, Mme Thérèse Devos, 66 ans, Vve Vervacke, ménagère, rue du Brésil 2, traversait la rue Achille Testelin, face au n° 204. A ce moment arrivait, se dirigeant vers Mouscron, un ouvrier menuisier, Ernest Bonte, 30 ans, rue Duval 19, à Mouscron. Par une circonstance encore inexpliquée, le cycliste accrocha avec son guidon Mme Vve Vervacke, qui tomba sur la chaussée.

La malheureuse qui ressentait une violente douleur, à l'épaule gauche regagna son domicile. M. le docteur Lagache mandé, vint l'examiner et constata une fracture de l'omoplate.

Une enquête est ouverte par M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Christory fils, rue de Renaix, un rattacheur, M. Louis Carbon, 19 ans, rue du Pont, à La Marlière, a été blessé à l'avant-bras droit par un crochet. Docteur Debuchy, 10 jours. —— Au même établissement, un bâcleur, M. Alfred Mullié, 14 ans, rue d'Ypres, a été blessé au pied droit par la chute d'une roue du chariot de son métier. Docteur Défossez, 15 jours. —— Un débourreur du peignage de la Tossée, M. J. B. Leblanc, 32 ans, rue Richard-Lenoir, 32, à Roubaix, en soulevant une pierre à aiguiser, s'est contusionné au thorax. Docteur Montaigne, 10 jours.

ENTERREMENT DU MERCREDI 19 JUIN 1907. — M. Hilaire Binet, dix heures, église Saint-Christophe.

HALLUIN

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE

Promettre et tenir sont deux. — La peur de la lumière.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la conférence radicale donnée le 21 avril dernier dans la salle du *Café de Metz*, rue du Château, à Halluin, par M. G. Buisson, publiciste à Paris.

Or, comme on avait jusque là profité de toutes les réunions de ce genre organisées par la Société des Conférences Populaires, pour rééditer des attaques absolument injustifiées contre la religion, M. l'abbé Deram, curé d'Halluin, s'était présenté le 21 avril au *Café de Metz* avec l'intention d'assister à la conférence qui devait avoir lieu ce jour-là.

Or, on avait interdit l'entrée de la salle à M. l'abbé Deram, aussi bien d'ailleurs qu'à notre collaborateur, sous prétexte que cette réunion n'était pas publique.

Une conférence du même genre fut annoncée ces jours derniers par voie d'affiches et hier dimanche 5 h. 1/2, M. Labois, professeur à l'Institut Turgot de Roubaix, devait parler sur « Les Bienfaits de l'école laïque ».

M. le Curé d'Halluin résolut d'y assister, convaincu d'ailleurs que cette fois il y serait autorisé. En effet, M. Louis Charle, l'un des organisateurs, en avait donné publiquement sa parole à M. l'abbé Deram, assurant qu'il serait alors convoqué par lettre personnelle.

La correspondance ci-dessous fera connaître à nos lecteurs ce qu'il en a été :

« A Monsieur Louis Charles, rue des Ecoles, à Halluin.

» Cher Monsieur,

» Le dimanche 21 avril dernier, a eu lieu, au « Café de Metz », une conférence sur « les Réformes sociales devant le Parlement ». J'ai eu l'honneur de m'y présenter, parce que je voulais me rendre compte des attaques qui pourraient être dirigées contre la Religion et y répondre au besoin.

» A mon grand regret, on a cru ne devoir pas faire droit à ma demande, sous prétexte que la conférence n'était pas publique.

» Toutefois, vous avez bien voulu affirmer devant toutes les personnes présentes, qu'à la conférence suivante, on me laisserait entrer et que je pourrais alors entendre le conférencier et prendre la parole si je le jugeais nécessaire.

» A la veille de la nouvelle conférence annoncée pour le 16 juin, je rappelle aujourd'hui votre promesse et je vous fais savoir en même temps que j'ai l'intention de me présenter demain avec quelques hommes et jeunes gens qui me serviront de témoins.

» Dans l'espoir que vous voudrez bien me faire un accueil favorable, je vous prie, cher Monsieur Charle, d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée. » Em DERAM, curé

» Halluin, le 15 juin 1907 »

M. Louis Charles avait répondu :

» Monsieur le Curé,

» En réponse à votre demande de ce jour, concernant la conférence de demain, 16 juin, au « Café de Metz », cette conférence est, comme la dernière, donnée par la Société des Conférences Populaires, dont le délégué est à Halluin, M. Longez, instituteur, rue du Midi. C'est vous dire qu'elle n'est, comme la dernière, ni publique, ni contradictoire.

» Je vous prie, Monsieur le Curé, de recevoir l'expression de ma parfaite considération. » L. CHARLE.

» Halluin, 15 juin 1907 »

Ces deux lettres parlent d'elles-mêmes. Nous pourrions cependant faire remarquer à M. Louis Charle qu'il y avait quelque chose de public, c'était la promesse qu'il avait faite à M. l'abbé Deram; qu'il y avait quelque chose de contradictoire : ses actes avec ses promesses.

Nous avons été, nous aussi, exclu de la réunion comme M. l'abbé Deram. Nous y voyons la preuve que les organisateurs de ces conférences ont peur de la lumière et peu de confiance en l'excellence de leur cause. Quand on ne veut que répandre la vérité, on ne doit pas craindre la contradiction.

AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Chambres à coucher, Salons, Salles à Manger
AU BERCEAU D'ARGENT 28, rue de Paris, LILLE
Expédition franco. — Fabrication garantie. 919

LILLE

UN SCANDALE COLONIAL

La *Tribune du Nord* consacre le spirituel article qui suit au fameux avocat Gervais, du barreau de Lille, qui, après une condamnation pour escroquerie, avait trouvé moyen, sous le faux nom de Raquez, de se refaire une situation et une virginité dans l'administration coloniale de l'Indo-Chine :

« Il y a quelques mois, mourait à Marseille, un explorateur du nom de Raquez, bien connu du monde colonial, non par ses explorations, mais par la place qu'il avait prise aux Expositions d'Hanoï et de Marseille.

» M. Raquez occupait dans notre colonie indo-chinoise une large place qu'il s'était créée par une très remarquable intelligence, un large esprit d'initiative et une éloquence qu'il avait su faire apprécier par toutes les associations politiques du Tonkin et de la Cochinchine.

» D'opinions politiques très avancées, l'explorateur, lorsqu'il n'explorait pas, faisait des conférences dans lesquelles *il chantait les vertus de Combes et du combisme et déclamait Pelletan un grand amiral*.

» Cet ami des blocs gouvernementaux séduisit M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui confia à M. Raquez une mission dans le Haut Laos.

» Notre explorateur, pourvu d'un gros viatique en bonne monnaie ayant cours le long des rives du Mékong et des arroyos de la région, partit pour Muong-Sing où il arriva après une pénible navigation de trois mois.

» Il en rapporta l'urne funéraire du défunt roi de Luang-Prabang, ce qui flatta tellement Beau, que ce dernier s'attacha d'une façon permanente cet explorateur débrouillard, qui savait si bien estamper les Laotiens au profit du musée d'Hanoï.

» Raquez grandit davantage encore dans l'esprit du vice-roi de la contrée, en créant à Hanoï *un cercle républicain radical-socialiste, dont il prit la présidence*.

» Allant en politique de plus en plus à gauche, il arriva même à transformer son association en cercle purement socialiste, et les fonctionnaires de la bas qui l'entendirent, se souviennent encore des chaleureux discours qu'il prononça en l'honneur de Jaurès et du prolétariat.

» *Les bourgeois capitalistes de la colonie en entendirent de dures... sans parler des missionnaires qu'il vous secouait de la belle façon.*

» *Quand s'organisa l'exposition d'Hanoï*, Raquez en fut nommé commissaire et, à ce moment, M. Beau, enchanté de son collaborateur, voulut le proposer pour la Légion d'honneur.

» Jamais ! répondit Raquez, avec un geste de Romain. Je sers mon pays sans attendre de récompense. Conservez pour d'autres ce ruban qui ne convient pas à l'âme du citoyen indépendant et désintéressé que je suis.

» M. Beau faillit *en tomber de son haut sur sa base de sustentation*.

» Quel homme ! quel noble cœur ! disait partout le gouverneur général.

» Et Raquez apprit le lendemain qu'on élevait son allocation à dix mille francs par an pour lui permettre de continuer ses belles études sur l'ethnographie du Laos.

» *Notre homme s'apprêtait à fonder une loge maçonnique là-bas*, lorsqu'on le supplia d'accepter le poste de commissaire à l'exposition de Marseille de 1906.

» Homme de devoir, il s'inclina devant le désir du gouverneur général qui préleva sur le budget la somme nécessaire pour permettre à son distingué représentant de faire bonne figure sur la Cannebière.

» Tout allait pour le mieux et notre homme rêvait peut-être de se faire nommer roi d'Araucanie ou d'un pays lointain, lorsque la variole noire le prit et l'emporta en quelques heures.

» Le monde colonial fut vivement ému de ce décès. Raquez eut, au cimetière, des discours de personnalités considérables.

» Le ministre des Colonies se fit, pour la circonstance, représenter par M. Ponsinet, sous-directeur au ministère, chef du service colonial à Marseille.

» Le préfet versa un pleur, le président du tribunal en versa deux et quand l'enterrement fut terminé, le sympathique président de la presse coloniale de France, Paul Vivien, ouvrit une souscription pour élever un monument, au cimetière, au digne explorateur trop tôt ravi à la science et à la colonisation.

» La souscription avait déjà atteint 1.800 francs, lorsqu'un télégramme parvint à Vivien.

» — Arrêtez souscription, nous attendons à Marseille.

» On a trop d'argent, pensa Vivien en prenant le rapide.

» Ce n'était pas précisément la raison pour laquelle on l'invitait à fermer le robinet. Il apprit la vérité à Marseille.

» Le grand explorateur Raquez ne s'appelait pas du tout Raquez. »

LA MAISON ÉCROULÉE DE LA RUE DE WAZEMMES. — Mort du cabaretier Vanderstock. — M. Prosper Vanderstock, propriétaire de l'immeuble écroulé de la rue de Wazemmes, une des principales victimes du terrible effondrement, est mort des suites de ses blessures, mardi matin.

L'état des autres blessés reste stationnaire.

LES SCANDALES DE L'INTENDANCE. — L'instruction ouverte contre M. l'officier d'administration principal Godfrin, a été clôturée le 5 juin. On attend d'un instant à l'autre les réquisitions du commissaire du gouvernement, qui a suivi pas à pas, pendant six mois, la marche de l'instruction et n'a eu certainement rien à apprendre de la lecture des pièces du dossier. Le conseil de guerre pourra, si on le veut, être réuni dans quatre ou cinq semaines.

On va donc en finir prochainement avec cette affaire qui traîne depuis si longtemps et à laquelle on a systématiquement accordé dans certains milieux une importance qu'elle ne comportait pas.

Nous avons recueilli de divers côtés et à de bonnes sources, l'impression que l'accusation ne tenait pas debout et que parmi les inculpations relevées à la charge de Godfrin il en était plusieurs qui étaient simplement ridicules. L'audience publique mettra toutes choses au point.

On a jeté, dans l'opinion, il y a trois jours, la nouvelle d'un nouveau mandat récemment découvert par une commission de recensement qui aggraverait la situation de M. Godfrin et sur lequel on appelait l'attention de M. le ministre de la guerre. Il s'agirait d'un déficit de 10 kilos constaté dans un nombre considérable de sacs d'avoine déposés dans les magasins du Petit-Paradis qui, devant normalement contenir 100 kilos, ne contenaient réellement que 90 kilos et de la disparition totale ainsi dissimulée de 10.000 kilos d'avoine.

Nous n'avons pas un seul instant pris au sérieux cette information et nous n'aurions même pas songé à en parler si elle n'attestait que l'esprit de délation est resté enraciné dans certains coins de l'armée.

AU LYCÉE FAIDHERBE. — M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a offert à M. Charles Delesalle, maire de Lille, qui a accepté, la présidence de la distribution des prix du lycée Faidherbe.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — *Faculté de médecine.* — La Faculté de médecine et de pharmacie célébrera sa fête patronale le samedi 29 juin. La messe sera dite à onze heures par M. le pro-recteur, dans la chapelle de l'Hôtel Académique. L'allocution sera faite par M. l'abbé Catteau, maître de conférences à la Faculté de théologie. Un banquet aura lieu à six heures au cercle des étudiants, rue de la Grande-Allée.

UN GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — Henri Baillon, 59 ans, demeurant à Wattignies, et au service de MM. Decroix et Gaudin, marchands de métaux, rue Saint-Nicolas, conduisait, vers cinq heures, un camion *chargé de deux mille kilos de lingots d'étain*, lorsqu'en passant à l'octroi de Saint-Sauveur, par suite d'un soubresaut violent du véhicule, il fut précipité sur le sol. La jambe droite du malheureux s'étant engagée sous les roues du camion, fut affreusement broyée.

Relevé aussitôt et transporté dans une pharmacie voisine, Baillon y reçut les premiers soins. Il fut ensuite conduit en voiture de place à l'hôpital Saint-Sauveur. Son état est grave.

TOMBÉ D'UNE LUCARNE. — Après avoir bu plus que de raison, Edouard Lerouge, 29 ans, garçon blanchisseur, 39, rue François-Baes, venait de rentrer chez lui. Soudain, se sentant pris de malaise, il voulut se pencher hors de la lucarne. Il se pencha si fort qu'il tomba sur une plate-forme. Des voisins, attirés par ses cris, le relevèrent ; il avait le bras gauche cassé et souffrait de multiples contusions sur tout le corps. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité. Son état inspire quelque inquiétude.

UNE CHUTE GRAVE. — Julien Venteux, 30 ans, ouvrier peintre, demeurant rue du Vieux-Marché-aux-Bêtes, employé au service de M. Meuquet, rue d'Angleterre, 43, s'était rendu vers quatre heures, au Palais-Rameau, en vue d'y exécuter un ouvrage urgent.

Comme il se disposait à commencer son travail, après avoir gravi une échelle d'une hauteur de trois mètres, il perdit soudain l'équilibre et vint s'abîmer lourdement sur le sol. Dans sa chute, le malheureux se fractura le crâne et c'est dans un état des plus alarmants qu'on le transporta en voiture d'ambulance à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Vêtements alpaga anglais garantis à l'usage, s'adresser à Lille, Compagnie Anglaise, 2, Grande-Place. Tout sur mesure. 28791

DÉCOUVERTE DE DEUX NOYÉS. — Dans la journée d'hier, des mariniers ont successivement découvert, flottant à la surface de l'eau, deux cadavres qu'ils se sont empressés de retirer du canal. Ce sont ceux de la jeune Deporcq, dont les parents habitent *rue de Juliers, disparue depuis lundi dernier*, et d'un nommé Alfred Boulinguiez, tisserand, dont la famille habiterait Pérenchies.

On le voit, les prévisions concernant la fin tragique de la fillette n'étaient que trop fondées.

Après les constatations médico-légales, le corps de la jeune Deporcq a été transporté à la morgue, où les parents sont venus reconnaître leur enfant.

Quant au cadavre du tisserand, c'est au quai de l'Ouest que le batelier G. Chevalier l'a retiré de l'eau, vers trois heures. C'est un tisserand, natif de Richebourg-Saint-Vaast, âgé de 53 ans, marié et père de deux enfants ; il aurait vécu à Lille, depuis quelque temps, séparé de sa femme, qui habite Pérenchies.

On ignore, jusqu'à présent, s'il y a suicide ou accident. Le corps de Boulinguiez a également été transporté à la morgue.

AVIS. — M. Ch. Polack, dentiste, 58, rue Inkermann, informe sa nombreuse clientèle de Roubaix-Tourcoing et environs qu'il a transformé complètement son cabinet dentaire au dernier goût du jour et que tous les soins concernant son art pourront y être donnés aussi bien qu'à son cabinet de Lille, 1, rue Faidherbe, 1. Consultations à Roubaix, tous les mardis et vendredis après-midi, de 2 h. à 5 h. 948

MONS-EN-BARŒUL

UN INCENDIE DANS UNE BRIQUETERIE. — Un incendie, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dans les briqueteries installées à proximité du fort de Mons-en-Barœul et exploitées par M. Henri Salembier, de Mons-en-Barœul. Dans ces briqueteries, comme dans la plupart des chantiers, se trouvent édifiées des constructions en bois servant à abriter les ouvriers la nuit. Certains y prennent même leurs repas.

Lundi, leur travail terminé, les briquetiers s'étaient couchés à l'heure habituelle. Un peu plus tard, vers dix heures et demie, M. Gustave Poupaert, qui revenait de chez ses parents, et regagnait son domicile, en bicyclette, par la route de Flers, eut son attention attirée par une vive lueur dans la direction de la briqueterie. En s'approchant plus près, quelle ne fut pas sa surprise de constater que le feu s'était déclaré aux constructions en planches. Sans perdre un instant, M. Gustave Poupaert alla réveiller les briquetiers, qui, au nombre de sept, dormaient à l'intérieur. Il était grand temps, car en moins d'un quart d'heure, l'incendie s'était propagé à toute la barraque qui fut réduite en cendres. Les ouvriers, dans leur précipitation à fuir, oublièrent d'emporter leurs vêtements. Sans l'heureuse intervention du cycliste, les pauvres briquetiers auraient été grillés dans les flammes.

On ignore encore comment cet incendie a pu se produire. Néanmoins, les flammes ont été aperçues tout au début, par M. Poupaert, du côté de la plus petite construction qui était recouverte en chaume et servait de réfectoire. On croit que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

M. Henri Salembier, le fabricant de briques, évalue ses dégâts à 500 francs environ. Il n'est malheureusement pas assuré. Quant aux ouvriers, ils en seront quittes, pour la plupart, de se procurer de nouveaux vêtements.

L'HORRIBLE ASSASSINAT

DE LILLE

Descente du Parquet. — Aveux de la coupable Mort de la victime

Le Parquet représenté par MM. Chouzy, procureur de la République; Delalé, juge d'instruction et Basteen, greffier, est descendu, à neuf heures, rue Manuel.

Catherine Ramon, la servante de Mme Marie Pelette, la mercière assassinée, fut aussitôt interrogée par M. Delalée.

La bonne avoue son forfait

C'est dans la cuisine même où se déroula l'horrible tragédie que M. Delalé avait voulu procéder à l'interrogatoire de l'inculpée, car l'opinion du magistrat était faite et toute son habileté tendra à conduire la servante dans la voie des aveux.

La besogne fut rude. Sournoise et renfermée, la sinistre fille se défendit avec une énergie désespérée. Pour elle, l'histoire du mendiant assassin doit la sauver et elle se croit certaine de l'impunité. Elle le croit si bien qu'elle a passé comme de coutume un long temps à sa toilette. Bien peignée, vêtue d'une petite blouse de cotonnade noire et blanche, et d'un tablier soigneusement plissé sur sa robe noire, elle comparait devant le magistrat.

Ses premières réponses sont faites d'une voix forte, simulant à merveille l'indignation que lui cause l'inculpation qu'on voudrait faire peser sur elle.

Son cynisme va croissant et c'est avec assurance qu'elle refait à M. Delalé l'histoire du chemineau. Invariablement, le magistrat la ramène à la seule hypothèse vraisemblable du crime, réduisant à néant toutes les allégations qu'elle fournit.

A travers le crible serré de cet interrogatoire, la servante tente à plusieurs reprises de s'échapper mais c'est peine inutile, le magistrat ne lui laisse aucun répit. Harcelée, elle se débat énergiquement, cherchant de plus en plus faiblement à se ressaisir. On voit ses lèvres s'agiter, confusément, ses yeux fuyants se troublent et les aveux sont prêts à s'échapper.

Enfin elle se décide à parler.

« Fatiguée par mon labeur du matin, je demande à ma patronne la permission d'aller me coucher un instant. Mme Pelette m'y autorise, mais me reproche durement la disparition d'une broche qu'elle avait placée sur le piano dans le salon. Je proteste de mon innocence et me mets à pleurer. C'est alors qu'un mendiant entre et me demande la cause de mes larmes. Je lui explique et l'homme, prenant parti pour moi, porta à ma patronne un coup de poing sur la tête tandis qu'à mon tour je la frappais à coups de pied ».

L'instrument du crime

M. Delalé ne se laisse pas prendre à ces demi-aveux et, présentant le tisonnier que le chef de la sûreté retire de la charbonnière, demande à la servante si ce n'est point là l'arme qui servit à assommer la mercière.

La vue de cet instrument trouble singulièrement la fille. Elle tremble, refuse à plusieurs reprises de le prendre, puis surmontant son horreur, elle le saisit convulsivement dans ses deux mains. Elle a pâli ! Profondément remuée, elle parle et avoue son crime.

« Alors que ma maîtresse me reprochait d'avoir dérobé sa broche, moi qui n'avais mis les pieds au salon, je me suis mise en colère. — Ne mentez pas, répliqua-t-elle, où je vous gifle. — Essayez voir, dis-je. — Je m'emparai du tison et sans hésiter je lui en assénai un seul coup sur le crâne. Ma maîtresse tomba en criant, et je montai me coucher ».

Après cet aveu, Catherine Ramon se mit à fondre en larmes.

Arrestation de la coupable

M. Delalé se contenta de cet aveu et mit aussitôt la servante en état d'arrestation, se réservant de reprendre cet interrogatoire qui avait duré près de trois heures.

Une voiture de place vint se ranger devant la mercerie. La foule pouvait être évaluée à deux mille personnes et surexcités par les circonstances du crime et les longues heures d'attente, les esprits se trouvaient singulièrement montés.

Les agents durent livrer un véritable assaut aux curieux pour ménager un étroit passage à la criminelle.

Elle s'engouffra rapidement dans la voiture qui s'élança aussitôt au grand trot, vers la rue des Postes, poursuivie par les cris de « A mort ! » « Misérable ! » poussés par les assistants, dont les poings se tendaient menaçants.

Des femmes la suivirent jusqu'à la rue Inkermann, mais les plus enragées, distancées par la rapidité du cheval, abandonnèrent la course.

Catherine Ramon a été écrouée à la maison d'arrêt.

Mort de la victime

La victime qui, après avoir porté contre sa servante une suprême accusation, était tombée dans le coma et avait été transportée à l'hôpital de la Charité, avait été installée dans la salle Saint-Augustin.

Vers trois heures, Mme Pelette expirait sans avoir repris connaissance.

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **Henri LORIDANT-DELNESTE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Louis-Antoine LORIDANT**, rentier, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, membre honoraire de la Confrérie de Saint-Vincent-de-Paul, décédé à Croix, le 15 juin 1907, dans sa 67me année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 18 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le mercredi, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 19 dudit mois, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Kléber, 53, à 10 heures 1/2.

— L'Obit du mois sera célébré le mardi 16 juillet, à 10 heures 1/2, en la dite église.

Les amis et connaissances de la famille **BINET-DURAND** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Hilaire BINET**, industriel, membre de la Chambre de Commerce, ingénieur de l'Ecole Centrale, décédé le 15 juin 1907, dans sa 54e année, muni des Sacrements de l'Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le Mardi 18 juin 1907, à 10 heures 1/4, aux Vigiles des Morts qui seront chantées le même jour, à 5 heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 19 courant, à dix heures, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse d'où son corps sera conduit au Cimetière Principal (Pont de Neuville), pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Carnot, 82.

Les amis et connaissances de la famille **HERBAUX-SEYNAVE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Marie SEYNAVE**, décédée à Roubaix, le 18 juin 1907, à l'âge de quarante-huit ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 20 courant, à huit heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures trois quarts, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 21 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 31.

Un Obit du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur le jeudi 20 juin 1907 à 9 heures pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Jeanne-Eugénie-Désirée-Marie LESUR** décédé à Tourcoing le 19 mai 1907 dans sa 18e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personne qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 29002d

Nouvelles Religieuses

MESSES DE PRÉMICES. — M. l'abbé Raux, élève du Séminaire académique, a célébré sa messe de prémices en l'église Notre-Dame de Consolation, à Lille.

— Le 29 juin, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, sera ordonné prêtre M. l'abbé Modeste Basquin, fils de M. et Mme Basquin-Delahaye, de Lille, et petit-fils de M. Modeste Delahaye. M. l'abbé Basquin célébrera sa messe solennelle de prémices le dimanche 7 juillet, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille.

Unique Grand Prix St-Louis 1904 — Unique Grand Prix Liège 1905

"UNDERWOOD"

Machine à écriture entièrement visible

Clavier Universel (le plus simple)
Tabulateur

LOCATION DE MACHINES
ESSAIS GRATUITS

496 machines de toutes marques furent remplacées courant 1906 par des « UNDERWOOD » visibles.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal. 27295

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — *La fête des écoles.* — A l'occasion de la fête des Ecoles, l'Amicale du Moulin, organise pour le 30 juin, à trois heures de l'après-midi, une grande fête populaire, au profit de la bibliothèque et des élèves nécessiteux.

Le programme comprend : pour le samedi, une distribution de gâteaux aux enfants, et pour le dimanche, après une cantate par les élèves et une conférence de M. Napoléon Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, sur Jules Ferry, des attractions variées et très nombreuses : courses, mât de cocagne, jeux de ciseaux, fléchettes, bouchon, tirs, prestidigitation ; un magnifique spectacle-concert avec *Rigaubert à Paris*, comédie-bouffe de Watteuw, etc.

La fête sera terminée par le tirage de 50 primes d'une valeur globale de 500 francs, offertes aux visiteurs. Des cartes numérotées donnant droit au tirage des primes, seront distribuées au contrôle et données contre toute dépense de 0 fr. 10.

TOURCOING. — *Les concerts d'été.* — Les trompettes *La Revanche* et l'Orphéon *l'Echo de la Frontière* exécuteront le jeudi 20 juin, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Les trompettes *La Revanche* : 1. *Les Lillois*, pas redoublé, X. ; 2. *Grande fantaisie* (G. Lambert) ; 3. *Sur la Néva*, ouverture (Pasquier). — L'Orphéon *l'Echo de la Frontière* : 4. *Lilas blanc* (Léon Paliard) ; 5. *Les villes mortes* (Henri Maréchal). — Les trompettes *La Revanche* : 6. *La Couronnée*, X. ; 7. *Fifine*, valse, X. ; 8. *Polka Coquette* (soliste M. P. Massard), X...

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 132

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIÈME PARTIE

DÉSESPÉRANTS SOUVENIRS

D'un air joyeux, avec un imperceptible mouvement des paupières, la jeune fille lui disait d'accepter.

— Certainement, général, avec le plus grand plaisir. Seulement, pas dans cette tenue, je suis crotté jusqu'au jarret.

— Bien ! bien. Toujours la coquetterie du jeune homme, j'ai été de même, moi aussi. Eh bien ? dès que vous serez libre, je vous emmène. Vous trouverez bien à vous caser sur la banquette de la victoria, et aussitôt que vous trouverez un « confortable », — on nomme ainsi les fiacres à un cheval, — vous vous mettrez dans tous vos atours et vous viendrez nous rejoindre.

— Je vous remercie infiniment, général. Encore quelques instants, je suis à vous. La journée est fort avancée d'ailleurs, et les explosions ont quelque peu dérangé nos équipes. Je vais régler le travail de demain et je serai tout à vous.

Quelques instants encore et le brillant attelage des orloffs emportait dans une course rapide le comte de Thal, Catherine et Raoul de Boisdéant, tout heureux de la perspective d'une longue soirée en compagnie de celle qu'il aimait décidément de plus en plus.

Au chantier, on continuait à travailler mollement, puis, le jour baissant, la cloche sonnait, et les ouvriers prenaient place sur de minuscules bateaux marchands qui les ramenaient dans l'intérieur de la ville.

A une escale, un gros des travailleurs avaient mis pied à terre, et ils s'éparpillaient à travers un lacis de rues étroites.

L'Italien faisait partie d'un groupe au milieu duquel on discutait en une sorte de patois cosmopolite les événements de la journée. Lui ne disait rien, sa tête hirsute, enfouie sous un chapeau de feutre, le cou dans les épaules, le dos bombé... C'était bien réellement là le travailleur accablé par la dure fatigue de la journée.

Carl, le contremaître, les précédait d'une centaine de mètres.

Il était arrivé rue de la Bourse et s'engageait dans une voie étroite au milieu de laquelle scintillaient les éclatantes lanternes d'une brasserie.

Souvent il venait là pour prendre son modeste repas du soir.

Il s'assit donc seul, comme toujours, dans un petit box, une sorte de cabinet ouvert d'un côté, et fermé par une cloison de bois à hauteur d'homme.

Nombre de nos brasseries parisiennes sont installées de façon identique. On y sert de l'excellente bière de Vienne et des mets autrichiens tels que le goulias, prononcez goulach, — un ragoût de bœuf aux oignons qui vous emporte la bouche, et du Paprice-Haendel, autrement dit sauté de poulet au poivre rouge, aliments réclamant de nombreux « demis » pour étancher la soif intense qu'ils éveillent.

Une fille de brasserie, en voyant le propret costume hongrois, s'avançait avec empressement pour prendre les ordres du contremaître.

— Un bock ; pour le dîner, dans un moment, j'attends quelqu'un.

Carl, la tête appuyée sur le coude, semblait plongé en des réflexions profondes.

Son impassible visage ne reflétait cependant aucune impression. Il avait négligé même de toucher à son verre de bière ; tout ce qui se passait autour de lui semblait fort peu l'intéresser.

Dans l'un des box voisins, des étudiants, des soldats et des demoiselles aimables poussaient de grands éclats de rire en choquant les bocks et les moos.

Un pas furtif sur le carré sablé de la brasserie, et un femme vint s'asseoir à la table occupée par le contremaître.

Elle enleva la pelisse de fourrures dont le capuchon lui cachait en partie le visage.

C'était bien la femme du chantier, bousculée par le contremaître.

Une vieille connaissance à nous d'ailleurs. La femme à la pelisse n'était autre que Sophie Mosser.

— J'arrive à l'heure, n'est-ce pas, fit-elle à mi-voix, tu ne diras pas cette fois, que je t'ai fait languir ?.

— Non, c'est bien. Je t'attendais pour dîner, tu peux le voir.

— Alors, pour une fois, tu es content, Jean ?

Les sourcils du contremaître se crispèrent.

— Je t'ai défendu de m'appeler ainsi. Je me nomme Carl, à Vienne. Tu vois que je n'ai pas lieu d'être content, c'est comme ta satanée manie de porter toujours ton affreux clinquant.

Et du doigt, il désignait les bracelets, les boucles d'oreilles et la broche de la jeune femme qui étincelaient à la lumière du gaz.

Sophie Mosser devint très rouge et, sensible au reproche, elle détacha vivement tous ses bijoux, les glissant avec prestesse dans l'une de ses poches.

— Que veux-tu Carl. Je suis coquette pour toi. Pour te plaire je voudrais toujours me faire belle.

— Tu es belle, tu le sais, et il accompagna cette constatation d'un haussement d'épaules, mais ce n'est pas parce que tu es belle que je t'aime. Je ne tiens pas à cette beauté. Je t'aimerais bien mieux laide.

— Tu ne me regarderais seulement pas.

Il eut un froid sourire ;

— Tu crois ? Enfin, il faut te prendre comme tu es ! Si je me suis attaché à Sophie Mosser, c'est que je crois pouvoir compter sur elle.

Il s'empressa aussitôt de formuler cette restriction :

— Autant qu'on peut compter sur une créature humaine.

— Tu as raison, tu peux compter sur moi jusqu'à la mort.

La tête de Jean Steinberg, s'agita, impatienté.

La mort n'est rien. La mort n'est que le dernier accident de la vie. C'est pendant ta vie qu'il faut pouvoir avoir foi en toi, malgré tout et malgré tous !

— A cela tu peux le croire.

Cette fois son rire muet éclata plus accentué ; ses lèvres s'entr'ouvrirent, découvrant ses dents de loup.

— Je ne crois à rien.

Désespérément, les yeux de Sophie s'élevèrent :

— Ah ! quelle créature maudite tu fais !

— Peut-être. Mais je suis ainsi.

Sophie Mosser, d'une voix sourde, reprenait avec véhémence :

— Tu ne crois à rien ! Tu ne crois donc pas quand je t'ai vu tomber à l'eau, songeant que les cartouches pouvaient éclater, te réduire en miettes, en bouillie sanglante... là, sous mes yeux... tu ne crois donc pas que j'ai souffert mille morts ?

— J'avais pris mes précautions, elles étaient dans de la ouate. Pas de danger. Je n'ai pas le droit de me tuer inutilement.

— Ah ! tiens ! tu me feras devenir folle.

— Alors, lâche-moi ! abandonne-moi ! Qui te prie de m'écouter, de m'obéir, fais-moi grâce de tes nervosités de femmelette. C'est ça qui est inutile, par exemple !

L'orgueilleuse tête de Sophie Mossert s'inclina, domptée.

Une question venait maintenant aux lèvres de Jean Steinberg ; il s'arrêta, la fille de service arrivait à eux.

Il demanda alors à Sophie :

— Que veux-tu manger ? commande à ton goût, moi, tu sais bien que tout m'est égal.

Sophie Mosser était, on le sait, le plus complet assemblage de tous les défauts et de tous les vices.

— Des goulachs, ordonna-t-elle, une bouteille de Burter, — un vin blanc hongrois très renommé, — et du soda ; je verrai après.

— Moi, je bois de la bière.

La servante s'éloigna.

Jean Steinberg darda ses yeux froids sur Sophie.

— Tu as les...

Il s'arrêta.

Se trompait-il ?

Il lui avait semblé entendre un imperceptible bruissement derrière la cloison de planches du box.

D'un geste de la main, il fit signe à Sophie Mosser de ne point prononcer une parole.

Avec des précautions infinies, il se hissa avec une lenteur calculée jusqu'au sommet de la cloison, et son œil plongea dans le box voisin.

Le bec de gaz du petit réduit n'était pas allumé et le box n'était point occupé.

Jean Steinberg s'était trompé.

Il le crut du moins, car il n'eut pas plutôt repris sa place qu'une forme confuse sortit doucement de dessous la table et vint sans bruit coller son œil à un trou minuscule percé dans la cloison.

Cet imperceptible trou permettait de tout voir ce qui se passait dans le box occupé par Jean Steinberg et sa compagne.

— J'ai eu tort, reprit Jean, tu le vois, les gens les plus sûrs d'eux-mêmes commettent des gaffes. On ne doit jamais prononcer le nom des personnes pas plus que la désignation des choses. Enfin, tu as ce que tu dois avoir.

(A suivre).